

Procédure au verso →

N° du site de vaccination : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_  
Année Mois jour

Nom du site de vaccination : \_\_\_\_\_

Nom de la personne qui remplit le formulaire : \_\_\_\_\_

RAISON DE LA PERTE (voir verso) : \_\_\_\_\_

# ITEM	VACCIN	FORMAT	QUANTITÉ (en doses)	NUMÉRO DE LOT	DATE DE PÉREMPTION
8077291	Act-Hib (Hib)	fiole			
800096	Adacel (dcaT)	fiole			
8002082	Adacel-Polio (dcaT-VPI)	seringue			
800211					
8002111	Bexsero (Men-B)	seringue			
8000961	Boostrix (dcaT)	seringue			
8001886	Cervarix (VPH-2)	seringue			
805272	Engerix-B (HB) 0,5 ml	seringue			
8052701	Engerix-B (HB) 1 ml	seringue			
80592019	Flulaval Tetra (Inf injectable)	fiole			
80592013	Flumist quadrivalent (Inf intranasal)	vaporisateur			
80592027	Fluzone HD Quadrivalent (Inf injectable)	seringue			
80592016	Fluzone Quadrivalent (Inf injectable)	fiole			
8001883		seringue			
8001884	Gardasil 9 (VPH-9)	fiole			
800026	Havrix pédiatrique (HA)	seringue			
8068472	Imovax Polio (VPI)	seringue			
800234	Infanrix hexa (DCaT-HB-VPI-Hib)	seringue			
8000622	Menjugate (Men-C-C)	seringue			
807982	MMR II (RRO)	fiole			
8002101					
8002102	Nimenrix (Men-C-ACWY)	fiole			
8000182	Pediacel (DCaT-VPI-Hib)	fiole			
8000371	Pneumovax 23 (Pneu-P-23)	fiole			
8000702	Prevnar 13 (Pneu-C-13)	seringue			
8000704	Prevnar 20 (Pneu-C-20)	seringue			
8001841	ProQuad (RRO-Var)	fiole			
8002184	RotaTeq (Rota)	applicateur			
800194	Synflorix (Pneu-C-10)	seringue			
8028751	Td Adsorbées (dT)	fiole			
808776	Tubersol (TCT)	fiole			
800019	Twinrix adulte (HAHB)	seringue			
8000291	Twinrix junior (HAHB)	seringue			
8099952	Vaqta adulte (HA)	fiole			
800012	Vaqta pédiatrique (HA)	fiole			
8000423	Varivax III (Var)	fiole			

## ***Raison de la perte :***

- a. Fiole ou seringue cassée
- b. Fiole ou seringue contaminée
- c. Vaccins que la responsable régionale a demandé de détruire dans vos déchets biomédicaux après évaluation d'un bris de la chaîne de froid.
- d. Vaccin qui a été jeté car préparé et non administré.

Note: Une fiole multidose entamée et périmée selon les indications de conservation du PIQ, n'est plus considérée comme une perte peu importe le nombre de doses restantes dans la fiole. Vous devez détruire la fiole entamée et périmée dans vos déchets biomédicaux et vous n'avez pas à transmettre ce formulaire.

## **Procédure de déclaration des pertes de vaccins**

1. Remplir le formulaire en inscrivant :
  - ✓ le numéro du site de vaccination attribué par la DSPublique;
  - ✓ la date à laquelle le formulaire est rempli;
  - ✓ le nom du site de vaccination;
  - ✓ le nom de la personne qui remplit le formulaire;
  - ✓ la raison de la perte;
  - ✓ la quantité de vaccins détruite dans vos déchets biomédicaux en nombre de doses;
  - ✓ le numéro de lot du vaccin détruit;
  - ✓ la date de péremption du vaccin détruit.
2. Acheminer le formulaire dûment rempli à la DSPublique par courriel au [gpi.agence16@ssss.gouv.qc.ca](mailto:gpi.agence16@ssss.gouv.qc.ca)
3. Détruire les vaccins dans les déchets biomédicaux.

☆ **NOTE :** Pour les vaccins périmés, veuillez utiliser le formulaire *Retour de vaccins périmés*.